

Eure habitat

Syndic de copropriété

Une gestion rigoureuse de votre copropriété en toute transparence

Que votre copropriété soit nouvelle ou que vous soyez insatisfait de votre syndic actuel, n'hésitez pas à solliciter les services de Eure habitat pour profiter de toute notre expertise.



RÉACTIVITÉ - ACCOMPAGNEMENT
PROXIMITÉ - MAÎTRISE DU BUDGET



Eure habitat

Le rôle du syndic

Le rôle du syndic consiste à faire appliquer le règlement de copropriété par l'ensemble des occupants de l'immeuble et à mettre en œuvre les décisions votées par l'assemblée générale des copropriétaires.

Fort de son expérience et de ses qualités de gestionnaire, Eure habitat maîtrise aussi bien les aspects comptables que juridiques indispensables à la bonne gestion d'un syndic de copropriété...

Nos engagements

- Etre disponible, réactif et à votre écoute.
- Etre l'interlocuteur unique pour votre copropriété.
- Proposer une gestion adaptée à chaque immeuble.
- Justifier la rigueur et la clarté de la comptabilité de la copropriété.
- Communiquer en toute transparence, aussi bien au niveau du détail des charges que de la gestion de votre immeuble dans son ensemble.
- Connaître parfaitement la situation de votre immeuble et vous aider à en maîtriser les charges et les travaux à venir.
- Appliquer le règlement de la copropriété et mettre en œuvre les décisions de l'assemblée générale au plus vite.